

Accord du participe passé à la forme pronominale passive

Ni réfléchi ni réciproque, la forme pronominale à sens passif correspond à une forme passive d'habitude.

Les pronoms réfléchis des verbes pronominaux de sens passif n'ont aucune fonction dans la phrase ; ils ne sont ni COD ni COI. Pour cette raison, **les participes passés de la forme pronominale passive s'accordent toujours avec le sujet.**

Très employée dans la langue française courante aussi bien orale qu'écrite, la forme pronominale passive est une forme passive qui exprime une généralité souvent intemporelle. On la trouve donc moins fréquemment conjuguée aux temps composés qui ont pour vocation d'exprimer des actions ponctuelles, parfaites au sens "accomplies à un moment précis du passé."

- Cette année, les truffes **se vendaient**/ *se sont vendues* moins cher que l'année dernière.

Les truffes ne se sont pas vendues elles-mêmes, elles ont été vendues.

- Avant de disparaître, ces coutumes se sont **transmises** de mères en filles pendant des siècles.

- Des tremblements de terre de cette magnitude **ne s'étaient**/ *ne se sont jamais vus*.

Ces tremblements de terre ne se sont pas vus eux-mêmes, ils ont été vus.

- La tuberculose s'est longtemps mal **soignée** en Europe.

La tuberculose ne s'est pas mal soignée elle-même, elle a été mal soignée.

On peut très régulièrement remplacer la forme pronominale passive par une forme active introduite par le pronom sujet "on"

- Les voitures diesel **se vendent** de moins en moins. = On vend de moins en moins les voitures diesel.

- En français, **la forme pronominale s'emploie** énormément. = On emploie énormément la forme pronominale en français.

- Ces chapeaux **ne se mettent plus**. = On ne met plus ces chapeaux.

- L'amitié **ne s'achète pas**. = On n'achète pas l'amitié.



Le France
s'appelle aussi
l'exagone.